



Offre d'emploi : Directeur-riche

mercredi 16 mai 2018, par [MLSG](#)

La Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles engage un-e directeur-riche.

Contexte général

La Mission Locale de Saint-Gilles est une ASBL qui vise l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi. Elle organise notamment un accompagnement individuel et collectif des demandeurs d'emploi, et s'appuie sur une équipe d'une vingtaine de travailleurs, localisés Chée de Waterloo, n°255, et Rue de Mérode, n°143. L'équipe d'encadrement réunie en staff est composée d'une direction (poste à pourvoir), d'une direction adjointe et des coordinations de pôles. [En savoir plus sur l'asbl.](#)

Profil

La personne engagée devra :

Disposer des valeurs communes avec notre charte : solidarité, bienveillance, autonomie, qualité, responsabilité, équité, et ayant un profil de type « promoteur ».

Démontrer des compétences techniques et juridique de :

- Gestion d'asbl (instances, loi asbl, etc.),
- Gestion comptable et financière,
- Gestion d'emploi y compris subsidiés,
- Gestion administrative du personnel
- Gestion de ressources humaines
- Gestion de locaux
- Gestion de « subsides » non-marchand divers
- Gestion des marchés publics
- Usage de fonds paritaires
- Concertation sociale au sens large

Connaissance et expérience dans le secteur de l'accompagnement des chercheurs d'emploi, de la

formation d'adultes est un plus. Diplôme universitaire orienté sur la gestion, ou graduat et expérience probante en matière de gestion d'ASBL.
Ayant maitrise des divers logiciels informatiques, du français écrit et parlé et connaissances élémentaires en néerlandais.

Lieu de travail

Chaussée de Waterloo, 255, Saint-Gilles

Conditions contractuelles

CDI - Temps plein, statut d'employé,
Salaire et conditions en application des ANM ISP Région Bruxelloise Échelon 6 et avantages complémentaires et spécifiques.

Procédure

Envoyer CV et lettre de motivation, par mail, à l'attention de Luca Ciccia, Directeur, via l'adresse email suivante : direction@mlsg.be **avant le 15 juin 2018**. Un assessment externe sera réalisé et consistera d'une part en un « test de personnalité » et visera à vérifier d'autre part les compétences techniques de gestion d'asbl. La procédure se clôturera par un entretien oral avec le comité de sélection délégué par le CA.